



**COMPTE-RENDU/RELEVÉ DE DÉCISIONS
COMMISSION FORMATION
20 FEVRIER 2019, DE 13H30 A 16H
EN VISIOCONFÉRENCE
EEDF à Toulouse et CEMEA à Montpellier**

Présents :

Claudine Périé (membre du Bureau du CRAJEP/Animatrice de la commission), Eric Lautier (Les Francas), Sophie Baudriller (UFCV), Jean-Claude Godard (CEMEA), Pierre Bourgeois (Scouts et Guide de France), Thomas Labonne (UCPA), Xavier Lloret (EEDF), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Marianne Loiseau-Nail, directrice du CRAJEP.

Excusés :

Hervé Guégan (Président du CRAJEP/Ligue de l'enseignement), Mathieu Betton (AROEVEN), Guillaume Bégon (Les Petits Débrouillards), Karen Rahal et Alain Villé (Léo Lagrange), Kamyar Majdfar (LEC GS), Elisabeth Lebris (CEMEA), Camille Gonin et Christophe Lebègue (EEDF).

• **Formation à l'animation volontaire :**

1/ Point sur la diffusion/communication de la Charte d'engagements des OF à l'animation volontaire, point sur les rendez-vous avec les partenaires, suites à donner...

- ➔ **L'outil de communication - charte synthétisée, a été adressé en décembre dernier, avec le courrier d'accompagnement type et avec la plaquette de communication du CRAJEP, aux différents réseaux membres du CRAJEP et notamment aux OF signataires de la Charte.**

Le format numérique a été privilégié pour la diffusion. Chacun des membres ayant en charge de faire des envois papiers et d'imprimer l'outil, de faire une diffusion en interne et auprès de ses différents réseaux de partenaires.

Au niveau des associations membres, une demande de relai communication a été faite, notamment à l'AFEV et à l'URHAJ.

Pour rappel, au niveau des réseaux membres, OF signataires de la charte, il était prévu de :

- Diffuser la Charte/outil de communication + courrier d'accompagnement : au niveau des CE, collectivités partenaires, CCAS, autres partenaires...
- Faire une communication auprès des équipes de formateurs.
- Faire une communication dans les jurys BAFA-BAFD et auprès des DDCS et des CAF.
- Valoriser la Charte sur les sites internet, reprendre le lien du site du CRAJEP quand celui-ci sera créé (possibilité de télécharger l'outil de communication et la charte).

Un point est fait sur la diffusion faite par chacune des associations présentes. De manière générale, la Charte a plutôt été diffusée en interne, au niveau des équipes de formateurs ou affichée dans les locaux des associations ou sur les sites de formation. La diffusion auprès des partenaires institutionnels, éducatifs ou des structures adhérentes et via les sites internet, reste à mettre en œuvre ou à développer. Pour certaines associations, il sera possible de profiter de rencontres avec les partenaires pour évoquer et remettre cette charte.

- ➔ **De son côté, le CRAJEP a diffusé la Charte aux partenaires institutionnels, associatifs et ESS suivants :** DRJSCS, Conseil régional (DEJ), Rectorat, 13 DASEN, ESPE, 13 Conseils départementaux, 13 Associations des Maires de France, 13 CAF, CNAJEP (diffusion Blog CRAJEP/Site/Newsletter), CRESS, La Mouvement Associatif, UDES, Graine, FNE, UNAT, CRIJ (pour relai réseau BIJ, PIJ), Association régionale des Missions Locales (ARML pour relai Missions Locales)...

Il conviendra de refaire une campagne de communication ciblée auprès de réseaux associatifs comme l'URAF, les associations de parents d'élèves, mais également auprès de la MSA.

- ➔ **Un espace de communication sur la Charte sera disponible sur le site du CRAJEP qui devrait être mis en ligne très prochainement.** Un espace a en effet été prévu pour valoriser la charte. Le lien de téléchargement de la Charte et de l'outil de communication créé sera adressé aux associations membres.
- ➔ **Un rendez-vous avec la DRJSCS** (E. Sévenier Muller, Directrice adjointe et V. Cazin, responsable du Pôle certification) est prévu le 26/02. Claudine et Marianne y représenteront le CRAJEP. Ce rendez-vous nous permettra de présenter et de valoriser la Charte, de demander à la DRJSCS/aux DDCS une aide à la diffusion de la charte, notamment en direction des ACM, et d'échanger sur la nécessité d'un soutien à ces formations BAFA/BAFD. Nous verrons aussi s'il est possible de prévoir une communication spécifique sur l'animation volontaire lors d'événements organisés par l'Etat, comme par exemple lors de la 15aine régionale sur le service civique.
- ➔ **Le CRAJEP devait également avoir un rendez-vous avec de Gilles Balageas, Directeur de l'Education et de la Jeunesse à la Région** le 31/01 dernier, mais celui-ci a été reporté. Nous profiterons de notre prochaine rencontre avec les services de la DEJ, pour présenter la Charte, pour envisager avec eux, une communication de cette charte auprès des Lycées de la Région, pour échanger sur la question des aides au BAFA (cf. Aide BAFA du Conseil régional Nouvelle Aquitaine), mais également pour voir les modalités de partenariat possibles pour promouvoir l'animation volontaire, lors d'événements en direction de la jeunesse comme le Jour J ou dans certains espaces comme le CRJ.

2/Perspectives envisagées pour la promotion de nos formations et de l'animation volontaire : action collective souhaitée et à programmer en 2019

Les associations membres de la commission souhaitent réaliser ensemble une action pour valoriser l'animation volontaire, l'engagement éducatif et plus largement l'engagement des jeunes : action de communication grand public/supports de communication/animations spécifiques (jeu, vidéo, animation radio, flyers...) « duplicables » ... dont les formes restent à imaginer, à proposer dans différents événements existants en région, rassemblant notamment des jeunes.

Pour trouver des temps, des espaces permettant de mettre en œuvre cette action collective autour de l'animation volontaire, le CRAJEP a sollicité la Région (Direction de la Formation) pour proposer une animation sur les salons TAF de Toulouse et Montpellier. La Région a répondu négativement à cette demande, du fait que le CRAJEP ne participe pas es qualité aux Salons et que cela n'a pas été envisagé assez en amont au niveau du comité de pilotage des Salons TAF.

Cependant, nous gardons la possibilité de mettre en place une action de ce type, au cas où nous aurions une proposition de l'Etat (DRJSCS) ou de la Région (Direction de l'Education et de la Jeunesse), pour organiser une intervention ou une animation lors d'événements qu'ils organisent (15aine du service civique, Jour J...). Dans ce cas, il faudra lancer un appel à mobilisation, mettre en place un groupe de travail spécifique avec les associations concernées et travailler avec les partenaires institutionnels très rapidement.

➔ **Sur les Salons TAF 2019, il est cependant prévu de faire la promotion de la Charte :**

- Chaque OF membre du CRAJEP présents sur les salons et notamment les OF signataires de la Charte (CEMEA, FRANCAS, LEC GS, LEO, UFCV, UCPA, Ligue de l'enseignement, Léo Lagrange...) s'engagent à mettre à disposition sur leurs stands une affiche (page de garde de la Charte en format A3) et des exemplaires de la Charte (outil de communication).
- Les OF se chargent d'imprimer des exemplaires de la Charte.
- Marianne sera également présente sur les Salons Taf de Montpellier et Toulouse, les 13 et 14/03 pour mettre à disposition des exemplaires supplémentaires de la Charte sur les stands des OF membres du CRAJEP.
- Une information sera adressée en ce sens aux membres du CRAJEP.

- **Formation professionnelle :**

1/ Echanges et travaux à engager au niveau du CRAJEP, autour des questions et enjeux liés à la Formation professionnelle en région :

Afin de pouvoir relancer les travaux de la commission sur les questions liées à la formation professionnelle, il y a la nécessité d'acter formellement le périmètre des associations souhaitant s'engager dans la commission sur cet aspect. Il s'agit pour cela de s'assurer de la volonté de chaque OF de s'engager à partager suffisamment d'informations pour qu'un travail de fond soit réalisé collectivement au niveau du CRAJEP, au-delà des éventuelles positions de concurrence entre les OF. Il est nécessaire d'avoir un positionnement et un engagement des associations concernées : qui souhaite s'investir dans la commission ? Qu'est-ce que nous voulons y faire ensemble ? Qu'est-ce que nous voulons partager ensemble (information ou +) ? Qu'est-ce que nous pouvons défendre et porter ensemble ?

L'objectif est de voir si au niveau du CRAJEP, sur les questions de formation professionnelle, nous souhaitons être dans du partage d'information, voire dans des coopérations, voire dans des stratégies collectives avec nos partenaires Etat-Région, pour développer nos formations et pour influencer davantage dans l'environnement, auprès de nos partenaires et dans le contexte difficile actuel.

Nous avons eu plusieurs réunions depuis 2 ans, mais celles-ci n'ont pas réuni assez de membres concernés, permettant de définir les objectifs à assigner à la commission et de faire aboutir les travaux (état des lieux des formations en 2017).

Daniel Jean-Pierre (FMJC) souhaiterait que le CRAJEP puisse travailler au sein de la commission formation sur ce que fait l'EP sur les territoires de la Région en matière de formation professionnelle et montrer comment l'EP maille le territoire. Il y a pour cela nécessité de travailler sur de l'interconnaissance et sur une cartographie des nos actions de formation, pour regarder là où nous collaborons et là où nous pourrions collaborer. Dans le contexte actuel (et de concurrence), il y

a nécessité de faire preuve de davantage de transparence entre nous et de s'entendre sur des stratégies collectives (coût horaire formation par exemple)...

Jean-Claude Godard (CEMEA) estime également qu'il faut avoir un cadre de travail collectif d'échange et de réflexion au niveau du CRAJEP, pour mieux influencer auprès de la Région, mettre en cohérence les besoins avec les formations et être davantage dans de la qualité au niveau de l'offre.

Sophie Baudriller de l'UFCV indique qu'elle a rencontré récemment Hugo Douard, Directeur Adjoint de la Formation à la Région. La Région serait disposée à travailler avec le CRAJEP et à organiser une réunion avec les associations membres du CRAJEP, autour des besoins en formation pour avoir une meilleure vision des besoins recensés par nos AJEP sur les territoires.

Nous avons sans doute à partager sur cette question, même si elle dépasse le périmètre des OF et donc de la commission, et qu'elle concerne l'ensemble de nos AJEP / associations employeuses.

Claudine rappelle par ailleurs que le CRAJEP a contribué en 2017 à un travail sur cette question, lancé par le CARI- OREF (*Guide d'entretien pour la consultation des Branches professionnelles/Appui au schéma régional de développement des formations professionnelles*).

Ce travail sur les besoins en formation/professionnalisation pourrait être mené en lien avec différents partenaires et avec le CNEA notamment.

- ➔ **Mettre en place une commission « professionnalisation » au niveau du CRAJEP**, pour échanger autour des enjeux en termes de formation pour les employeurs du secteur : analyse des besoins en formation professionnelle dans le champ de l'animation, réflexion sur les formations, les diplômes, dans l'optique notamment de préparer une rencontre avec la Région...
- ➔ **Concernant la commission formation actuelle, réunissant les OF développant des formations professionnelles, il est décidé de laisser l'initiative aux OF membres du CRAJEP qui le souhaitent de se réunir pour partager et décider des stratégies collectives, en dehors du CRAJEP et sans le portage d'une parole politique CRAJEP.** Le travail de co-construction entre OF certifiés pourra se faire dans un autre cadre, entre OF volontaires et qui s'engagent à partager.
- ➔ **La commission formation, sur la question de l'animation volontaire, continuera à se réunir notamment pour travailler sur l'action collective envisagée**, et en fonction des opportunités que nous pourrons avoir de créer un partenariat avec l'Etat ou la Région autour d'événements à venir.